

La République du Centre, 30 novembre 2016

ATTENTAT DU BARDO

« L'affaire est suivie de près par les autorités françaises »

Hier matin, Jean-Pierre Sueur, qui accompagnait Manuel Valls en visite officielle à Tunis, s'est rendu au musée du Bardo. Le sénateur PS du Loiret et le Premier ministre se sont recueillis devant la plaque commémorative en hommage aux 22 victimes de l'attentat du 18 mars 2015.

Parmi ces noms, celui d'Huguette Dupeu, une retraitée de 74 ans, habitante d'Ascoux, dans le Pithiverais. Les trois proches qui l'accompagnaient ce jour-là ont survécu à l'attaque et attendent aujourd'hui une réponse de la justice tunisienne.

« Indépendance des magistrats »

« J'ai pu m'entretenir avec le magistrat de liaison à l'ambassade de France, qui est en lien avec les autorités judiciaires tunisiennes. L'affaire est suivie de très près par les autorités françaises et la volonté des familles de voir un procès se dérouler rapidement est prise très

au sérieux », soulignait hier, Jean-Pierre Sueur, à sa descente de l'avion.

« Le procès, qui concernera toutes les victimes, pourrait se tenir au premier semestre 2017 », ajoute le sénateur du Loiret.

Une posture diplomatique qui tranche singulièrement avec les propos tenus dans *La République du Centre* (notre édition de samedi) par M^e Philippe De Veulle, représentant des familles loirétaines. L'avocat parisien dénonce, alors que vient de se clore l'instruction, un « scandale judiciaire » et l'influence des islamistes sur la justice du pays.

« La Tunisie est un pays démocratique, répond Jean-Pierre Sueur. La nouvelle constitution garantit la totale indépendance de la justice et des magistrats. D'ailleurs, M^e De Veulle pourra s'expliquer sans réserve pendant ce procès, s'il le souhaite. » ■

Alexandre Charrier